

ACTIVITY: TOURIST GUIDED TOURS

GENERAL INFORMATION

Who can present it

The guide who carries out the guided tourist tour or the company organizing the tourist visit.

When to communicate

At any time, prior to the development of the activity.

Validity

The prior communication will remain valid during the indicated period and at most until December 31 of the calendar year in which the prior communication was presented.

Betekizun eta baldintza orokorrak

- Groups will not have more than **25 people**, plus the person acting as guide for the group.
- **Times:** Activities may only be carried out within a timeframe between 08:00h and 23:00 h.
- Noisy activities or events or the use of PA systems in public spaces are not permitted, pursuant to the Municipal Ordinance on noise/vibration pollution of 12 May 2022.
- The statement will be accompanied by an ID card which must be displayed in plain sight during all tours and show the official data and the period authorised.

CONDITIONS

- Occupancy of public spaces: the locations and spaces used should be suited to this purpose. Areas of transit, bicycle lanes, very narrow pavements, entrances to catering and/or retail premises etc. should be avoided. Parks and avenues etc. should be used instead.
- Areas / streets which are very busy during the summer and during rush hours should be avoided. Mainly the streets and squares of the Old Town and the city center and the promenades along the seafront.
- Sufficient distance from any events organised or authorised by the Town Hall should be observed.
- A distance of at least 75 metres from other groups should be observed. If any disputes arise from this, the group must leave the location along with the other party.

ACTIVITÉ: VISITES TOURISTIQUES GUIDÉES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Qui peut le présenter

Le guide qui réalise la visite touristique guidée ou l'entreprise organisatrice de la visite touristique.

Quand communiquer

A tout moment, préalablement au développement de l'activité.

Validité

La communication préalable restera valable pendant la période indiquée et au plus jusqu'au 31 décembre de l'année civile au cours de laquelle la communication préalable a été présentée.

CONDITIONS GÉNÉRALES ET RÈGLEMENT

- Les groupes ne doivent pas comprendre plus de **25 membres**, plus le guide.
- **Horaire :** L'activité peut se dérouler uniquement entre 8h00 et 23h00.
- Il est interdit de réaliser une activité, quelle qu'elle soit, un événement sonore ou d'utiliser un haut-parleur sur la voie publique, conformément à l'ordonnance municipale du 12 mai 2022 qui régit la pollution acoustique par bruits et vibrations.
- Lors de la déclaration/ communication nous vous remettons une fiche d'identification comprenant les données d'identification de votre dossier et la période autorisée ; cette fiche est à présenter en un lieu visible pendant toutes les visites.

CONDITIONS

- Occupation de la voie publique : veuillez-vous arrêter dans des lieux et espaces permettant de le faire. Évitez les zones de passage, les pistes cyclables, les trottoirs très étroits, les entrées d'établissements hôteliers et/ou commerces, etc. Utilisez au contraire les parcs, avenues, etc.
- Évitez les zones / rues avec une grande affluence en été et aux heures de pointe. Principalement les rues et places de la vieille ville et du centre-ville et les promenades le long du front de mer.
- Tenez-vous à distance des événements organisés ou autorisés par la Mairie afin de ne pas gêner ceux-ci.
- Respectez une distance minimale de 75 mètres par rapport aux autres groupes. En cas de litige à ce propos, vous et l'autre partie devrez abandonner les lieux.



- Do not block pedestrian traffic, leaving a distance of at least 2 metres from the route's railing, wall or façade.
- Street furniture may not be used in an uncivil manner.
- No action may be taken which entails a risk to both people on the tour and/or the guide.
- Any special measures (timeframes, face masks etc.) that may be in force at any given time must be observed.
- Attention must be drawn to the city's heritage and culture. Guides must be familiar with the history and culture of the city, and during the tours they must also point out the heritage and culture of the region, understood at least as the province of Gipuzkoa and, by extension, the Autonomous Community of the Basque Country. This is necessary to show visitors where they are, give the tour some context, and provide them with information on other interesting aspects of the region, for the purposes of delocalising tourism.

► UNDERTAKING

- I undertake to leave the place if the Local Police orders me to do so.
- During my activities I will display in plain sight the ID card for this statement attached below.

► WARNING

- The Local Police is empowered to enforce these requirements and make the actions compatible with other events, and order the abandonment of the place.
- Failure to comply with the established conditions may lead to the initiation of disciplinary proceedings.

► RECOMMENDATIONS

- Visitors should be given free time to enjoy attractions such as museums and tourist resources. Recommendations should be issued for them to make purchases from small local retailers, and to assist with the development of local, unique, different businesses.
- Organising alternative tours, showing off the city with a panoramic view, or explaining the city from another neighbourhood or an elevated location, mainly when the city is full of visitors.
- Guides must at least be familiar with the 2 official languages used in the Autonomous Community of the Basque Country, Basque and Spanish.
- Recommendations should be issued for catering establishments offering local, genuine, top-quality gastronomy.

- Veuillez à ne pas gêner la circulation des piétons ; tenez-vous à au moins 2 mètres d'une balustrade, d'un mur ou d'une façade limitant la promenade.
- Le mobilier urbain ne peut être utilisé de manière incivile.
- Ne réalisez aucune action pouvant impliquer un risque pour la personne qui effectue la visite et/ou pour le guide.
- Veuillez respecter toutes les mesures particulières (horaires, masque...) en vigueur à tout moment.
- Veuillez mettre en valeur le patrimoine et la culture de la ville. Ayez une bonne connaissance de l'histoire de la ville et de sa culture et mettez le patrimoine et la culture de la région en valeur lors de visites, étant entendu que la région comprend au moins la province de Gipuzkoa et, par extension, la Communauté autonome du Pays basque. Vous pourrez ainsi situer la visite dans son contexte et faire connaître d'autres sites intéressants de la région, ce qui nous permettra d'obtenir une délocalisation du tourisme.

► ENGAGEMENT

- Je m'engage à quitter les lieux si la Garde Municipale me l'ordonne.
- Pendant mon activité, je m'engage à montrer dans un endroit visible la fiche d'identification jointe à cette déclaration.

► AVERTISSEMENT

- La Garde Municipale est habilitée à faire respecter ces prescriptions et à rendre les actions compatibles avec d'autres manifestations, et à ordonner l'abandon des lieux.
- Le non-respect des conditions établies peut entraîner l'ouverture d'une procédure disciplinaire.

► RECOMMANDATIONS

- Laissez du temps libre aux visiteurs pour qu'ils puissent profiter d'autres sites comme les musées et les ressources touristiques. Veuillez encourager la consommation auprès du petit commerce, soutenir le développement de commerces locaux, uniques et différents.
- Faites des visites alternatives, visitez la ville avec un tour panoramique ou expliquez la ville depuis un autre quartier ou un autre point de vue, principalement aux heures de forte concentration de visiteurs.
- Que les guides connaissent les 2 langues officielles de la Communauté autonome du Pays basque, l'euskera et l'espagnol au moins.
- Nous recommandons de visiter les établissements de restauration qui misent sur la gastronomie du terroir, authentique et de qualité.